

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 66 (1969)
Heft: 1-2

Rubrik: La vie de nos sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

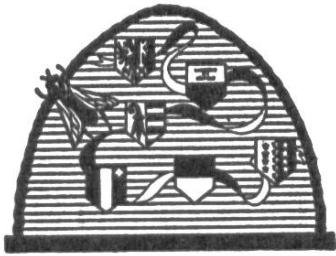
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



LA VIE DE NOS SECTIONS

Comptes rendus

LA BROYARDE

Le 17 novembre écoulé, eut lieu, à Estavayer-le-Lac, l'assemblée générale. Le président Dougoud ouvrit la séance, en souhaitant la bienvenue à tous et en particulier à M. Th. Ruckstuhl, secrétaire du jury des concours de ruchers de la SAR, M. A. Merminod, caissier de la Romande et M. Henri Macherel, président de la commission d'élevage de reines. Le président excusa aussi l'absence de plusieurs membres pour des causes diverses. M. A. Jacquier, président du jury s'était excusé pour raison de santé, mais en félicitant la section pour la présentation de huit concurrents de choix. La lecture du protocole, des comptes, les mutations, la cotisation furent approuvés sans explications graves. Après le rapport d'activité présenté par notre président, celui-ci confia à M. Débieux, membre du jury, le plaisir de distribuer, avec un certain cérémonial, six médailles d'or et deux d'argent à nos vaillants concurrents. Ils furent chaleureusement acclamés. M. Ruckstuhl dit alors la joie qu'il a eue de visiter les exploitations apicoles présentées et remercia les participants pour leur sympathique accueil. Il présenta le travail effectué par le jury, à chaque visite et fit part de ses considérations sur la conduite de nos apiers, sur le marquage des reines et leur sélection. Quatre membres sortant du comité furent réélus par acclamation, tandis que le secrétaire Débieux était remplacé par M. Jean Koechli.

L'inspecteur des ruchers donna un aperçu de l'état sanitaire de nos ruchers dans le district, où fut décelé trois cas d'acariose, trois cas de loque européenne et enfin plusieurs ruchers atteints de loque américaine, tous dans la même commune. Il mit en garde les apiculteurs contre les dangers de contagion de cette néfaste maladie. Il insista pour que toutes les colonies soient annoncées en mars à l'inspecteur du bétail.

Plusieurs orateurs rendirent un chaleureux hommage au secrétaire Débieux pour son long et fécond dévouement au sein de la société et de notre apiculture en général. Après diverses discussions d'ordre général, notre président remercia tous les présents à cette belle assemblée, leva la séance en donnant rendez-vous à ceux et celles qui désiraient fraterniser avec nos lauréats, pour lesquels une soirée était organisée avec l'orchestre Delley.

Ce fut une agréable et réconfortante manifestation.

Le chroniqueur.

Société d'apiculture Grandson et Pied-du-Jura

Les 23 et 24 novembre 1968, la Société d'apiculture Grandson et Pied-du-Jura avait le bonheur d'être réunie dans ce beau village de Mathod pour célébrer le 75^e anniversaire de sa fondation.

Si pareille fête a été osée, c'est grâce à une tradition riche en faits et à un esprit d'entreprise.

Certes, la réception fut aimable, merveilleusement organisée pour accueillir plus de 150 personnes.

Le samedi soir déjà, cette célébration débuta par un bal très réussi, qui anima la soirée jusqu'à une heure avancée de la nuit.

C'est à 11 h. 30, le dimanche matin, que les portes de la grande salle s'ouvraient pour la réception des invités, des apiculteurs et leur famille.

Le président, M. Steiger, souhaita à tous, invités et membres de sections, la plus cordiale bienvenue.

Parmi les personnalités présentes, on retrouvait des figures bien connues, d'autres un peu moins : MM. Chassot, secrétaire de la SAR, Félix, président de la Fédération vaudoise, Ravussin, conseiller d'Etat, Martin, conseiller national, Magnenat, préfet, Chevalier, député, Sueur, ancien président de la Fédération et président d'honneur de notre société, Roulet, président de la Centrale des miels, Bourquin, conseiller apicole romand, le président de la Société de la Men-thue, Burdet, syndic de Mathod ainsi que deux de ses collègues municipaux et les inspecteurs régionaux des ruchers.

Le président annonça que le vin d'honneur était offert par la commune de Mathod, ce geste fut vivement applaudi.

Il releva que dans un monde bouleversé par des guerres, et des chicanes politiques, nous avons, grâce à la petite reine abeille le privilège d'être une fois de plus réunis. Deux dates à retenir : 1893, date mémorable de la fondation de notre société ; 1968 année jubilaire puisque notre société compte 75 ans d'existence.

Un hommage mérité a été rendu aux membres fondateurs, aux présidents : Gander, Duvoisin, Schnaaps, Clément et Sueur, ainsi qu'à tous nos chers disparus.

M. Steiger donna encore un aperçu en condensé sur l'historique de la société.

Au cours du dîner, nous avons eu le plaisir d'entendre la voix de la Romande ; M. Chassot apporta à notre section des compliments sincères et félicitations aux organisateurs d'avoir si bien su faire les choses. Il a le plaisir, non pas de remettre, mais de confirmer qu'un microscope sera offert très prochainement à notre section. Tous les membres seront heureux d'apprendre ce geste et de posséder un tel appareil répondant à tous les désirs.

Puis, tour à tour, nous entendons encore MM. Félix, Ravussin, Martin et Burdet.

Ensuite, un groupe de jeunes filles et d'enfants, sous la direction de notre mie Rose de Pomy, interprétta des chants et des récitations, alors que le groupe folklorique « Le Berfoillet », de Grandson, nous charma par des danses, où les décors s'harmonisaient très bien avec les gracieux costumes des danseuses.

N'oublions pas un de nos vétérans, M. Torche qui, malgré ses 90 ans, chanta « les Jumelles ».

Ainsi se termina cette belle journée, une fois de plus elle a montré tout ce qu'elle contient de charme, toute sa valeur en amitié qui unissent tous les apiculteurs sans distinction d'âge, de situation ou de profession.

Disons encore que nous emportons de Mathod, non seulement un bon souvenir, mais aussi un cadeau confectionné par la Céramique d'Yverdon.

Et maintenant en route pour le centième.

Convocations

Fédération valaisanne d'apiculture

L'assemblée annuelle des délégués des huit sociétés affiliées aura lieu le dimanche 23 février 1969, à Haute-Nendaz, à l'Hôtel du Mont-Calme, dès 11 h.

Le programme de la journée, avec le détail de l'ordre du jour, sera envoyé prochainement aux présidents des sociétés.

Le comité.

Société d'apiculture de Marly et environs

Les membres de la société sont convoqués en assemblée générale pour le 16 février 1969, à 14 heures, à l'Hôtel de la Croix-Blanche, à Marly-le-Grand.

Ordre du jour : 1) lecture du procès-verbal de la dernière assemblée ; 2) lecture des comptes et rapport des vérificateurs ; 3) rapport présidentiel ; 4) rapport des inspecteurs de ruchers et du contrôle des miels ; 5) rapport de la station de Coppi ; 6) admissions et démissions ; 7) nomination d'un membre au comité ; 8) programme d'activité pour 1969 ; 9) fixation des cotisations ; 10) remise de distinctions et diplômes aux membres vétérans ; 11) divers.

Le comité.

Côte neuchâteloises

L'assemblée générale annuelle aura lieu le dimanche 9 février 1969, à 14 heures, au Restaurant des Beaux-Arts, à Neuchâtel.

A la suite de l'ordre du jour statutaire, nous aurons le plaisir d'entendre un exposé de notre nouveau conseiller apicole, M. Pius Egger, qui présentera une série de diapositives des plus intéressantes.

Nous comptons sur une forte participation.

Le comité.

Fédération vaudoise des sociétés d'apiculture

Assemblée ordinaire des délégués, samedi 22 février 1969, à 14 heures, Café de Grancy, Rond-Point 1, Lausanne (juste sous la gare CFF, par passage sous voies sortie sud, puis 50 mètres à droite).

Ordre du jour : 1) contrôle des délégués ; 2) lecture du procès-verbal ; 3) rapports : du président, du caissier, de la commission de gestion (Grandson - Pied-du-Jura et Haute-Broye) ; 4) état sanitaire du rucher vaudois ; 5) rapport du service de vulgarisation apicole ; 6) confirmation du mandat de M. Robert Bovey, délégué vaudois à la SAR ; 7) nomination d'un suppléant au comité, à la suite de la nomination de M. Aubert, en qualité de nouvel « inspecteur cantonal » ; 8) réélection statutaire du comité ; 9) nouvelle loi sur l'apiculture ; 10) propositions des sections et individuelles ; 11) présentation d'un type de ruche économique.

N. B. — Les sections qui ont des propositions, des vœux ou un candidat comme « suppléant au comité » à proposer, sont priées de le faire connaître par écrit au président, et ceci, avant le 8 février 1969.

Chaque section est invitée à se faire représenter à cette assemblée ! (Un représentant pour cinquante membres.)

Au nom du comité :

le président :

Daniel Félix

le secrétaire :

M. Léchaire

Société genevoise d'apiculture

Convocation. Réunion amicale mensuelle le lundi 10 février 1969, au local, Café de la Grappe Genevoise, rue de Cornavin 4, à 20 h. 30.

Les joies de notre enfance ont un goût qui demeure

Ch. L. Philippe

A vendre, en bloc, **un rucher-pavillon**, démontable, contenant 20 ruches suisses, double hausse, habitées ainsi que 4 ruches doubles, non habitées, 1 armoire à cadres. Le tout en parfait état.

S'adresser à Gaston Rieder, 2087 Cornaux, tél. 038 7 72 51.

Achat de **vieux cadres de cire**, sans bois, sans miel. Prix Fr. 1,60 pièce.
S'adresser à Bée Pierre, Paudex 10, 1020 Renens.

Pour raison de santé, à vendre **2 ruchers-pavillons**, système D.B., 30 ruches peuplées et 6 ruches D.B., plein vent. Accès facile pour transport.
S'adresser à Joseph Membrez, 2852 Courtételle.

A vendre pour raison d'âge, **rucher**, en très bon état, démontable, 16 ruches B.J., 6 colonies en bonne santé. Prix à discuter.
S'adresser à Emile Etter, 1026 Echandens.

Apiculteurs, je paye Fr. 2,50 le kg de vieux rayons, même lourds et cassés, avec pollen, sauf miel.
S'adresser Salon-Lavoir de la Tour, O. Veuthey, 1920 Martigny-Batiaz. Tél. 026 2 20 47.

MANUFACTURE DE RUCHES MAX MENTHON
36 et 38 rue du Commerce
74 THONON Hte-Savoie — France

Demandez notre catalogue, votre intérêt l'exige.

Revendeur local : La Ruche d'Or — YVONAND - Suisse